

Séance du 12 Janvier 2012 – Paris, 15h00/17h30

La construction et la recomposition des « droits numériques » au travail

L'élaboration de droits numériques dans les milieux du travail convoque un ensemble d'instances, de processus et de positions parfois contradictoires. Les politiques mises en œuvre au sein des entreprises s'avèrent très hétérogènes et résulte d'un consensus entre les besoins des salariés, les transformations stratégiques, les référentiels culturels, les objectifs des directions des systèmes d'informations. De même, les règles juridiques et les normes internationales sur les TIC s'imposent et sont en constante actualisation. Ainsi, les types de gouvernamentalité numérique qui se mettent en place, dans le contexte de l'entreprise comme ailleurs, se fondent sur une négociation continue entre des contraintes techniques, des risques, des référentiels d'action organisationnels et managériaux, des pratiques de travail, des revendications et justifications professionnelles, des impératifs sociétaux, des législations etc.

Organisée avec le soutien de La Poste – Direction des activités Internet du Courrier, cette première séance 2012 du GRICO sur ce thème, propose une discussion entre différentes instances prescriptives, normatives et coercitives des droits numériques au travail : les souhaits et problématiques exprimés par les salariés, les contraintes et nouvelles perspectives des directions des systèmes d'information, le cadre juridique des TIC.

- Maryse CARMES, Chercheur en sciences de l'information et de la communication, Grico et Université Européenne de Bretagne

L'affrontement des politiques TIC de l'entreprise aux pratiques numériques des salariés : la mise en tension des droits numériques au travail

A partir d'une posture empirique et de plusieurs travaux de recherche, on s'intéresse ici à la manière dont les salariés construisent une critique des « droits numériques » au travail et mettent en tension les techno-politiques de leur employeur. Sont particulièrement concernés les droits d'accès à l'Intranet, à Internet, aux réseaux sociaux, mais aussi les dimensions attachées aux nouveaux professionalismismes et aux cybersurveillances. On voit comment s'établit un couplage entre des « identités connectives » et des « identités professionnelles ». De même, l'extension et l'enrichissement des pratiques numériques constitue une force de prescription et de formatage des politiques internes. Se trouvent plus globalement mis en jeu « les processus de territorialisation numérique » des salariés et leurs évolutions.

Dernières publications : « L'innovation organisationnelle sous les tensions performatives : propositions pour l'analyse d'une co-construction des politiques et pratiques numériques », in Piloter l'entreprise numérique, Les Cahiers du Numérique, n°4/2010; « Les discriminations numériques en organisation : techno-politiques des identités connectives au travail », juillet 2011 (version actualisée, colloque Acfas Québec, 2010) ; « Pour une nouvelle anthropologie de l'entreprise : les processus de territorialisation numérique », avec JM Noyer, 2011, sur <http://www.grico.fr>

- Michel DELATTRE, administrateur du CIGREF, Directeur des Systèmes d'information du Groupe La Poste

La transformation des modèles DSI : une évaluation stratégique des risques numériques pour l'entreprise et nouvelles perspectives

Appréhender les risques numériques en se projetant vers le futur, avec une anticipation réaliste, prioriser car il est impossible de tout traiter, suppose une appréciation des risques, de leurs impacts. Le CIGREF a effectué un travail pour classer tous ces risques, certains auxquels on pense spontanément, et ceux auxquels on pense moins. Le management des risques, au sens large, c'est un vrai métier qui suppose une Gouvernance transverse dans l'entreprise. Dans ce cadre, cette gouvernance s'attache à sortir de l'opposition binaire entre « risque sécuritaire » / « risque humain », pour se déplacer vers une prise en compte stratégique plus complexe des enjeux attachés à la transformation des organisations et des pratiques de travail elles-mêmes. Cette perspective incite à repositionner et à reformuler les différents types de risques par rapport aux enjeux organisationnels et d'innovation qui sont ici concernés.

- Ludovic LOMBARD, Ingénieur de recherche en droit des TIC, Télécom Bretagne

Les pratiques numériques au travail : focus sur certains points de Droit

Les TIC irriguent le monde de l'entreprise et contribuent à la porosité des frontières entre mondes professionnel et privé. Cela s'exprime dans un double mouvement. D'une part, la sphère professionnelle pénètre la sphère privée, notamment par l'usage des extranets et du smartphone. L'usage des réseaux sociaux renforce cet état de fait, dans un univers où 55 % des « amis » sur Facebook, par exemple, sont des collègues de travail. D'autre part, on assiste à un enchevêtrement continu des sphères par l'usage des outils professionnels à des fins privées. Au niveau de la séparation sphère privée/professionnelle, le droit a posé des principes juridiques. Néanmoins, le droit des TIC ne cesse de s'actualiser au regard des nouvelles pratiques, des évolutions technologiques, des normes internationales et des modes d'encadrement qui sont mis en oeuvre au sein des entreprises (chartes). L'intervention traitera des grands principes du droit du travail renouvelés par les usages des TIC (tels que la délimitation sphère publique – sphère privée ou les problématiques de responsabilité), ainsi que du droit du travail et des réseaux sociaux, autour des deux grands moments des relations individuelles de travail, à savoir le recrutement et le licenciement.

Diplômé en droit public des affaires (droit de la régulation, droit de la commande publique) et en droit public fondamental (droit européen, droit administratif, droit constitutionnel, droit budgétaire), Ludovic Lombard travaille actuellement à Télécom Bretagne en qualité d'ingénieur recherche. Ses axes de recherche concernent le droit des TIC, notamment le droit du travail en lien avec les réseaux sociaux.

Lieu : **La Poste, Direction du Courrier** - 111, Boulevard Brune - Paris 14ème Espace Seine-Rhône ; **Horaires : 15h00/17h30**

Inscriptions et renseignements : info (at) grico (.) fr ou 0687407511 (M.Carmes).
Ouvert gratuitement aux chercheurs et aux professionnels.

Places limitées : inscriptions avant le 7 janvier 2012

Le GRICO, réseau de recherche sur l'innovation organisationnelle et le numérique, vous convie à ses conférences 2011/2012.

Organisé avec le soutien de La Poste – Direction des activités Internet du Courrier, ce séminaire annuel constitue une opportunité d'échanges et de rencontres entre des chercheurs en Sciences Humaines, des ingénieurs et des professionnels de l'entreprise.

Les conférences s'adressent aux universitaires, aux dirigeants et chefs de projet (RH, COM, TIC/DSI, Veille, Infodoc) s'interrogeant sur l'évolution des milieux numériques, les implications anthropologiques, sociales et politiques.

Plus d'informations : <http://www.grico.fr>